



Fiche de constitution d'un dossier de Réception à Titre Isolé de véhicule en application du Code de la Route

RTI03.5.6

Aménagement pour le transport des personnes handicapées en fauteuil roulant

VÉHICULES CONCERNÉS

Voitures particulières (VP) et camionnettes (CTTE)

NATURE DU DOSSIER TECHNIQUE À CONSTITUER

- Pièce 1 Demande de réception établie par le demandeur (cf. modèle annexe 1)
- Pièce 2 Titre de circulation du véhicule (carte grise) pour les véhicules usagés, ou certificat de conformité pour les véhicules neufs
- Pièce 3 Spécimen de la notice descriptive du véhicule de base (non exigible pour une VP réceptionnée au niveau européen)
- Pièce 4 Attestation de transformation précisant les modifications effectuées et l'installation du (ou des) fauteuil(s) roulant(s) (cf. modèle annexe 2)
- Pièce 5 Accord écrit du constructeur ou son représentant du véhicule de base pour autoriser, le cas échéant, les aménagements réalisés par le transformateur en VP/HANDICAP ou en VASP / HANDICAP et en précisant que les suspensions sont adaptées au transport de personnes
- Pièce 6 Bulletins de pesée du véhicule à vide, en ordre de marche sans conducteur, ni passagers, réservoirs pleins (pesée totale, puis essieu par essieu ou groupe d'essieux)
- Pièce 7 Justificatifs concernant les sièges et les ceintures de sécurité (concerne également les sièges existants dans le véhicule de base s'ils sont modifiés) conformément aux directives 2005/39/CE, 2005/40/CE et 2005/41/CE applicables en fonction de la date de 1^{ère} mise en circulation du véhicule
- Pièce 8 Calcul de répartition des charges (avec mentions des passagers)
- Pièce 9 Plan côté de l'aménagement intérieur indiquant l'emplacement des différentes places assises, du ou des fauteuils roulants, des portes et des moyens d'accès
- Pièce 10 Procès verbal d'essai relatif aux fixations du ou des fauteuils roulants
- Pièce 11 Procès verbal de contrôle technique du véhicule accepté et valide, établi par un centre agréé par la préfecture (si l'âge du véhicule et sa catégorie le soumettent à cette obligation).

PREVOIR LORS DE LA PRESENTATION DU VÉHICULE

- Plaque de transformation à poser sur le véhicule (cf. modèle annexe 3)
- Le coût de la réception est de 86,90 euros à régler le jour de la présentation du véhicule, **uniquement** par chèque à l'ordre du RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA DRIEE/DREAL/DEAL

RECOMMANDATIONS

➤ *L'instruction du dossier repose sur la fourniture de photocopies parfaitement lisibles. Toutefois, les originaux des pièces du dossier doivent être présentés au moins au moment de la présentation du véhicule.*

➤ *Le rendez-vous pour l'examen du véhicule ne sera fixé par la DRIEE/DREAL/DEAL qu'après présentation d'un dossier complet et dûment renseigné selon les indications ci dessus.*

➤ *Après examen du dossier et/ou contrôle du véhicule, la DRIEE/DREAL/DEAL pourra, si nécessaire, demander des pièces complémentaires.*

IMMATRICULATION DU VEHICULE

La liste complète des documents à fournir pour l'immatriculation du véhicule peut être obtenue sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

ANNEXE 1

DEMANDE DE RÉCEPTION À TITRE ISOLÉ

Motif de la réception :
(voir intitulé de la fiche de constitution du dossier)

Je soussigné : *(Nom et prénom)*
propriétaire du véhicule ci dessous désigné
N° de téléphone où l'on peut joindre le demandeur (heures de bureau) :
N° de télécopie :
Adresse électronique :
Adresse postale :
.....

Donne mandat à :
(coordonnées précises de la personne ou de la société mandatée le cas échéant)
N° de téléphone où l'on peut joindre le mandataire (heures de bureau) :
N° de télécopie :
Adresse électronique :
Adresse postale :
.....

Demande la réception à titre isolé de mon véhicule suivant :
Numéro d'immatriculation :
Marque :
Type :

N° d'identification :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(ce numéro, habituellement à 17 caractères, se trouve sur le certificat d'immatriculation et sur la plaque du constructeur. Il est aussi frappé sur le châssis ou la coque du véhicule).

Le véhicule a fait l'objet des modifications / transformations suivantes :
.....
.....
.....

A, le
(Signature du propriétaire)

ATTESTATION DE TRAVAUX REALISES PAR LE TRANSFORMATEUR

Je soussigné,.....

atteste avoir procédé sur le véhicule :

Marque

Genre

Type

N° d'identification : _____

aux travaux suivants (1) :

La fixation du (des) fauteuil(s) roulant(s) est réalisée conformément au dossier ayant conduit à l'établissement du
(des) PV n° (*indiquer les numéros des PV constituant la pièce n°10*)

Ces transformations effectuées sous ma responsabilité, ont été réalisées (2) :

- en tenant compte des limites fixées par la notice descriptive
- en cas de dépassement des limites fixées par la notice, avec l'accord préalable du constructeur (*joindre autorisation*)

Fait àle.....

Signature, cachet du transformateur

(1) Décrire les travaux effectuées

(2) Supprimer la mention inutile

ANNEXE 3

MODELE DE PLAQUE DE TRANSFORMATION

Une plaque dont le modèle est donné ci-après, doit être posée à demeure à proximité de la plaque du constructeur ou sur un élément indémontable du véhicule.

- Pour une VP

Transformateur : (<i>désignation de l'entreprise qui a effectué l'installation</i>)
N° d'identification :
Motif RTI : VP Handicap

- Pour une CTTE

Transformateur : (<i>désignation de l'entreprise qui a effectué l'installation</i>)
N° d'identification :
Motif RTI : VASP Handicap

Le N° d'identification est celui figurant sur la carte grise du véhicule (ou le certificat de conformité).

La hauteur des caractères doit être au minimum de 4 (quatre) millimètres.